PROCES – VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'ITIE-GUINEE DU 02 JUIN 2016

Le mardi 02 juin 2016 à 10 heures 45mn, une réunion du Comité de Pilotage s'est tenue dans la salle de Conférence du Ministère des mines et de la géologie sous la présidence de **M. Abdoul Karim SYLLA,** Conseiller aux mines du Premier Ministre chargé des questions minières, membre dudit Comité.

I. Introduction :

M. SYLLA Abdoul Karim : Je voudrais d'abord remercier sincèrement tous ceux là qui ont fait le déplacement pour assister à cette réunion et les féliciter par ce que je constate qu'il y a beaucoup d'absents. L'ordre du jour qui est décliné aujourd'hui se présente comme suit :

1. Approbation du PTBA 2016 de l'ITIE-Guinée ;
2. Examen du rapport corrigé du cabinet ISADES;
3. Etat d'avancement des préparatifs des Rapports ITIE 2014 et 2015 ;
4. Divers.

Donc sans tarder, par rapport à l'approbation du PTBA, je crois que le document a été envoyé dans la boite de tous les cadres ici présents. Je voudrais demander à ceux là qui ont des observations à formuler, des commentaires, des amendements, ils sont bien priés de le faire.
Donc la parole à celui ou à celle qui voudrait intervenir.
Merci !

II. Déroulement

M. DIALLO Mamadou Taran : M. le président, en fait, lors de la dernière réunion, le secrétariat a présenté notamment un Plan de Travail et Budget Annuel 2016, qui a été soumis pour approbation. Le Président du Comité de Pilotage avait souhaité avoir ce que j'appelle les balances auxiliaires ; juste sortir d'un coté tout ce qui est financement acquis, et de l'autre coté, les financements incompressibles mais qui sont à rechercher.

Alors, c'est à cet exercice que nous nous sommes soumis la Commission, le secrétariat et moi-même.

C'est ainsi que nous abordons deux tableaux. Le premier sur le financement acquis. Je vous emmène tout à l'heure au total immédiatement. Sur ce total, vous avez 60,58% de l'IDA.

La BAD est à 29,66%. Notre BND étant à 9,78 pour arriver à 100%.

Le deuxième tableau ce sont les financements à rechercher.

Nous en avons pour 630.000 USD.

Je voudrais attirer l'attention de M DRAME. Il faudra reconfigurer ces financements à rechercher à la même allure que le premier sur les financements acquis.

Il semble que le premier tableau qu'on a, la Banque Mondiale faisait partie, la BAD aussi. Donc ce qui reste là, c'est l'Etat qui doit mettre la main à la poche ou d'autres sources.

Or, les trois qu'on avait c'était la Banque mondiale, la BAD et l'Etat Guinéen, jusqu'hier. Donc voilà monsieur le Président, le résumé des travaux de la commission ad hoc.

Je vous remercie !

M. DIABY Mamadou: On a présenté une requête de 98.000 USD à OSIWA. Nous attendons, la réponse dans 3 mois. Cette attente peut prendre six mois, ils nous reviendront après, mais il n'est pas dit que c'est déjà acquis. Donc on a ce coté là. On avait essayé aussi avec la GIZ, mais je crois que là ils vont dans une autre direction. Ils ont dit que leur appui va être surtout du côté de la société civile. Ils veulent organiser une caravane, ensuite s'il y a d'autres activités, ils vont nous indiquer ce qu'ils pourront faire.

En résumé, pour le moment, c'est ce qu'on a comme situation.

M. SYLLA Abdoul Karim : Oui, mais moi j'ai une préoccupation par rapport au compte-rendu De M Diallo. C'est au sujet des 9% de l'Etat, et qui ne sont pas mobilisés, ou nous avons des difficultés pour les mobiliser.

Je voudrais suggérer au secrétariat exécutif si possible, de préparer une requête à l'adresse du Premier ministre avant même la réunion du comité pour que le président du Conseil de Supervision conduise le Ministre en charge du Budget d'accorder un regard bienveillant au déblocage de ces fonds, les 9% restant. La simple raison dans votre tableau, si nous avons des actions à mener et s'il est établi que la contribution de l'Etat Guinéen n'est pas provisionnée dans les comptes de l'ITIE, ce qui pourrait naturellement empêcher l'ITIE d'exécuter certaines actions, qui doivent être réalisées. Donc, cette requête je crois une fois transmise au niveau du Premier ministre, moi je me fais fort de suivre ce document jusqu'au niveau du budget pour le déblocage de la contribution de l'Etat.

A ce niveau, s'il y a pas d'autres commentaires à faire, est ce que nous pouvons rapidement, au regard des obligations qui son attachées à chaque membre ici présent, passer au second point ?

Il n'y a pas d'autre commentaire ?

Alors passons au second point

Est-ce que nous pouvons soumettre le document à l'approbation des membres du comité ici présents ?

M. KABA Sidiki: Oui!

M. KABA Sidiki: Merci M. le président, je crois avant d'approuver ce PTBA, moi, j'ai quelques remarques.

Je suis personnellement gêné, il faut le dire, qu'on présente un PTBA où la moitié du financement n'est pas identifié. C'est à dire, dans notre plan d'action, il y a 50% qui ne sont pas assurés, à travers les chiffres que nous voyons ici. Cela traduit directement que le comité de pilotage n'est pas maitre de son destin. Et ça c'est extrêmement grave.

Compte tenu de la situation que nous connaissons tous, on est tous des cadres du pays, moi je crois que le moment est venu que le Comité de Pilotage en relation avec le Secrétariat Exécutif, qu'on essaie d'identifier d'autres sources de financement. Qu'on ne se limite plus à l'IDA et à la BAD, qu'on cherche d'autres sources de financement.

Et quand je vois que dans le financement à rechercher, des activités qui profitent beaucoup plus aux sociétés minières, je veux parler de la dissémination, parce qu'il faut retenir que ces sociétés minières sont confrontées à beaucoup de problèmes dans leurs zones d'influence. Et je pense que ces problèmes sont souvent liés au manque d'information entre ces sociétés et les communautés villageoises.

Donc, moi je crois que si cette action est coptée par le Secrétariat Exécutif et si nous sensibilisons les sociétés minières pour l'intérêt que cette dissémination peut apporter aux sociétés minières, j'ai l'impression qu'elles pourront vraiment s'impliquer davantage pour chercher des financements parce que c'est une des conditions vraiment pour la réussite de notre programme vis-à-vis du maintien de la Guinée dans la conformité. Ce sont donc des démarches à explorer maintenant pour essayer d'impliquer un peu ces sociétés minières qui, je crois que si la démarche est bien menée, pourront nous aider à financer beaucoup plus d'actions.

M. SYLLA Abdoul Karim: Merci M. KABA. Sur ces commentaires, il n' ya pas de réactions ?

M. DIABY Mamadou: Je remercie M. KABA, sa remarque est pertinente, et effectivement le Secrétariat essaie d'explorer d'autres possibilités de financement ; c'est ainsi que, comme je l'ai dit, nous avons pris contact avec OSIWA. Cela a été même suggéré par les gens de NRGI (National Resource Governement Institut), ainsi que certains membres du Comité de Pilotage qui sont membres conseil d'administration d'OSIWA.

Mais en dehors de cela, il a dit quelque chose d'important. Effectivement, les sociétés minières s'étaient engagées à un certain moment à nous aider. Malheureusement, il faut reconnaître qu'il y a assez de problème au niveau des sociétés minières actuellement. Mais n'empêche qu'on les contacte et je pense que nous allons même les inviter et cette fois-ci pour plus de partenariat technique et financier que les sociétés minières viennent participer à la réunion avec le Premier ministre pour qu'elles nous disent ce qu'elles peuvent faire. Bon il avait été donné un mandat à M. Camara qui est le Directeur Exécutif de la Chambre des Mines de Guinée, de prendre contact avec les sociétés minières et voir qu'est-ce qu'elles peuvent faire pour apporter leur contribution au financement de l'ITIE. Ce sont ces commentaires que je voulais faire.

M. CAMARA IBRAHIMA SORY: Je voudrais intervenir dans le cadre de la réduction possible des éléments qui sont à rechercher. Est-ce qu'on ne peut pas agir sur certains postes, c'est une question que je pose. A savoir l'achat des véhicules, équipements et logiciels pour réduire un peu le montant. Au lieu de 175.000 USD, ramener à une proportion un peu plus réaliste compte tenu des moyens. Egalement, on parle de l'amélioration de la gestion, bref c'est de regarder un peu les rubriques pour voir quels sont les éléments sur lesquels on peut agir ou les reporter ou essayer de voir dans quelle mesure on peut trouver des éléments de substitution. Je crois que ça pourra réduire le montant à rechercher.

M. CAMARA Mohamed SIKHE: Moi, je voudrais aussi faire une petite proposition que j'aurai due d'ailleurs faire hier, par rapport à l'activité 4, de la distribution des revenus. Les points 4-1 à 4-3, former les collectivités

décentralisées des zones minières, et les services de fiscalité pour la procédure de recouvrement et de gestion des revenus destinés à ces collectivités.

Ce sont des activités que nous, au département, effectuons tout le temps. J'aimerais qu'on les remplace par d'autres. Notamment en ce qui concerne la formation des membres des structures qu'on appelle les CPD, les Conseil Préfectoraux de Développement, qui sont pour nous aujourd'hui des structures très importantes, un cadre de concertation qui permet de discuter de toutes les questions liées au développement des localités et qui gère franchement le quotidien des communautés.

En ce qui concerne la mobilisation des ressources fiscales, même là, on a un partenaire avec la Coopération Française qui vient de rentrer d'une mission qui concerne cette activité. C'est pour une question d'efficacité pour moi, pour ne pas qu'il y ait superposition d'activités au niveau de nos communautés, et harmoniser nos interventions pour ne pas que chacun des acteurs fasse la même chose au niveau des communautés.

Et si on pouvait inclure une activité qui concerne les CPD que vous connaissez, qu'on est en train d'installer dans toutes les préfectures de la République de Guinée, notamment dans les préfectures minières, pour une efficacité de la gestion des revenus au niveau de ces localités. C'est cette proposition que je voulais vous soumettre.

Après, juste une petite erreur de frappe au niveau du tableau des activités, activité 7, point 7-4, je pense que vous voulez parler des rapports 2013 à 2015 et non 201 à 2015.

M. Abdoul Karim SYLLA : Merci pour l'ensemble des commentaires qui viennent d'être faits, mais moi, j'ai toujours une préoccupation qui reste pendante, c'est par rapport à la solidité du document au regard des recettes attendues. Est-ce qu'il ne serait pas possible, de prévoir ne serait ce qu'un petit pourcentage à indexer dans le cadre d'une loi naturellement, aux recettes versées par l'ensemble des sociétés minières devant permettre à l'ITIE de financer l'ensemble de ses activités. Parce que si on s'accroche à ces différentes structures de financements extérieurs, je ne dis pas qu'ils n'honorent pas leur engagement, bien sûr, mais en ce qui concerne l'Etat Guinéen, nous avons toujours des problèmes à mobiliser les fonds dans le cadre des recettes devant permettre à l'ITIE de fonctionner dans les règles de l'art.

Si une recette est obtenue dans un cadre légal, et qu'il est versé régulièrement au trésor public via la direction nationale du budget pour être au trésor, pour provisionner les comptes de l'ITIE, ça serait une très bonne chose, on aura des ressources de financement constantes, solides et régulières.

J'invite le comité à réfléchir là-dessus, juste en prenant en charge tous les commentaires qui viennent d'être faits. Eventuellement faire des suggestions à l'occasion des prochaines réunions que nous allons faire.

M. DIABY Mamadou : Monsieur le Président, ce sujet a été abordé lors de nos réunions dans la salle de conférence du Ministère de l'Economie et des Finances et ensuite au cours de l'Atelier qui a été organisé pour les Institutions Républicaines, donc il est prévu un pourcentage qu'on devrait prélever sur les recettes minières pour financer l'ITIE. Et là actuellement, Monsieur Aboubacar Akoumba a fait les TDR, il va nous les faire parvenir, tous on va les examiner et on va demander à un juriste de nous préparer un projet de loi. Donc ce processus est en cours.

M. DIALLO Mamadou Taran: J'ai entendu le représentant du Ministère des finances et celui de la Banque Centrale que le problème de la participation au financement par les sociétés minières a été posé ici, et je pense qu'on avait demandé au représentant du secteur, à l'occurrence le président de la chambre des mines d'examiner cette possibilité. La précision que monsieur DIABY vient de donner, rentre dans le cadre, en fait des recettes que l'Etat perçoit du secteur minier. Donc, ceci n'exclut pas toujours, la possibilité de la participation des entreprises, mais c'est une question nationale et internationale, parce que vous savez dans l'ITIE il y a une participation tripartite Etat, sociétés miniers et société civile.

Et souvent, dans la pratique ceux qui donnent de l'argent la plupart du temps c'est sont eux qui ont tendance à dominer un processus, c'est une question qui mérite beaucoup de réflexion. Nous sommes dans le besoin, c'est sûr. Mais, si cela doit se faire, on se tourne vers la chambre des mines. Mais M. le président, je sais que vous êtes de la primature, j'ai entendu le représentant du Ministère des Finances, que cela n'enlève en rien la responsabilité de l'Etat. Parce qu'en réalité il doit être le premier et le principal, à porter le poids, c'est lui qui s'est engagé, c'est un Etat qui s'engage, et c'est lui qui doit assurer le leadership. J'insiste pour dire que le leadership c'est n'est pas seulement le discours, C'est en même temps garder l'indépendance du processus.

M. SYLLA Abdoul karim : Bien reçu. APPROBATION !

1- « Le Comité approuve le PTBA 2016 »

2- Examen du Rapport corrigé du cabinet ISADES

M. DIALLO Mamadou Taran : Moi, j'imagine qu'aucun de nous n'a eu le temps de lire intégralement même ces réponses, à plus forte raison leur intégration dans le Rapport. Mais on peut le faire par délégation de confiance comme on le dit. Si mon frère DIABY ou les gens du Secrétariat ont eu des yeux de lynx pour le lire et s'assurer que tout ce que nous avons demandé est dedans, OK. Si eux ils n'ont pas eu le temps de le lire, on peut toujours l'approuver sous réserve que quelqu'un ou deux personnes le relisent et comme ça on l'approuve. Moi c'est ce que je pourrais proposer.

M. DIABY Mamadou : Je voudrais rappeler que lors de la précédente réunion, il m'a été effectivement donné le mandat de prendre en compte les questions et les observations qui ont été faites. Et si tel est le cas, on me demandait d'approuver, mais moi, je me suis dit que c'est prendre trop de responsabilité. C'est pour cela, je sollicite que le comité veuille bien, sous réserve de ces commentaires, approuver le document.

M. SYLLA Abdoul karim : Nous pouvons approuver le document, mais en invitant un comité restreint de faire relecture de ce document s'il y a des observations, les formuler et les soumettre à la prochaine réunion.

M. DIALLO Aboubacar Akoumba : Je pense que M DIABY a tout à fait raison, il était question qu'il regarde et qu'il l'approuve sous réserve qu'il prenne en compte les observations soulevées.

Mais ce que je voulais dire avant même d'approuver le rapport, parce que moi, je l'approuve aujourd'hui, c'est que tout premier travail a quand même des insuffisances. C'est le premier rapport de mon point de vue dans le cadre de l'ITIE qu'on a sur les investissements au niveau des collectivités, forcement il va comporter des erreurs, on ne sera pas satisfaits à 100%. Mais je pense que l'analyse que nous aurons de ce rapport, les observations que nous aurons de ce rapport, nous permettront d'améliorer les TDR pour les prochains rapports et cela va nous permettre d'avoir un prochain rapport meilleur à celui-là.

Je pense que plus on traine avec celui-ci, plus on retarde l'éclosion de nouvelles réflexions par rapport au prochain travail que nous aurons à faire. Sincèrement, je souhaite qu'on l'approuve aujourd'hui.

M. SYLLA Abdoul Karim : Si tel est l'avis du Secrétariat Exécutif, on l'approuve parce que moi je n'ai pas eu l'occasion de le lire.

« Le comité approuve l'étude du cabinet ISADES sur les investissements miniers

Oui, le point suivant. SOUMAH, en peu de mots.

3- Etat d'avancement des préparatifs des rapports ITIE 2014 et 2015 ;

M. SOUMAH Abdoulaye : Nous avons eu une réunion avec le PAPEGM, c'est l'unité de gestion de la BAD, pour l'avis de non objection à donner sur le rapport d'évaluation financière. Malheureusement, la demande d'avis de non objection qui a été envoyée, était vraiment une demande d'objection. La preuve est que je vais vous lire la transmission du rapport

« Je vous prie de trouver le rapport référentiel en objet, les cabinets n'étaient pas présents à l'ouverture des offres financières et le cabinet Fair Links a fait deux propositions dans la même offre, ce qui à notre avis, n'est pas normal », ça c'est la demande d'avis de non objection ?

Donc le Task Manager ne pouvait qu'objecter, il ne pouvait pas donner l'avis de non objection.

Donc, ce qui a été décidé, c'est de relancer la procédure à partir des listes restreintes en envoyant la demande de proposition aux cabinets à partir du 9 juin 2016. Mais jusqu'à date, rien n'a été envoyé. Je dis bien Rien ! Il y a eu une lettre demandant aux cabinets s'ils sont disponibles pour présenter les offres techniques et financières.

Il y a eu deux cabinets qui ont répondu. Mais ils ont insisté, à ce qu'il y ait beaucoup plus de cabinets à répondre aux offres techniques et financières. C'est seulement le 30 mai 2016 qu'ils ont envoyé cette demande. Nous espérons que d'ici le 30 juin2016, on va recevoir les offres techniques et financières, et quand j'ai fait un petit calcul de simulation, si la lourdeur administrative pour les approbations du contrat ne joue pas à notre défaveur, on peut avoir le rapport le 20 décembre. Mais si la lourdeur administrative joue, là on est vraiment sur du feu ardent.

Donc pour ce faire, Monsieur DIABY avait fait le compte-rendu au Ministre des Mines avec le président du Comité de Pilotage et il a été question de recruter immédiatement le consultant national qui doit commencer le travail de collecte.

Aussi, demander au Bureau d'Etude et de Stratégie, de fournir des informations contextuelles, qui sont aujourd'hui, l'un des éléments importants dans la norme 2016. Donc c'est ce qui a été demandé pour que nous puissions aller vite.

Et il y a eu une nouvelle proposition que M. Akoumba nous a faite aujourd'hui, c'est qu'après la collecte des informations sur les paiements, et les revenus, que l'on puisse faire la publication au fur et à mesure. Ainsi au 31 décembre 2016, on ne pourrait pas nous opposer l'exigence de ponctualité du rapport si les publications sont faites au fur et à mesure. Donc, ce sont les deux alternatives

que nous avons : recruter le consultant national rapidement, avec l'appui de la Banque Mondiale, et demander au Bureau d'étude d'apporter les informations contextuelles sur le secteur minier et la deuxième variante, c'est de publier rapidement à chaque fois que l'on collecte pour que l'on puisse publier le rapport final au 31 décembre 2016.

M. SYLLA Abdoul Karim : Merci monsieur SOUMAH, il me semble que le respect du délai par rapport à la présentation du rapport, reste attaché à un certain nombre d'impératifs. Le recrutement du consultant local, qu'est ce qu'il faille mettre en œuvre rapidement pour que ce consultant local soit recruté pour pouvoir lever cet obstacle et passer à autre chose.

M. DIABY Mamadou : Je crois que ce qu'il vous expliquait là en détail, le Ministre des Mines a téléphoné personnellement à la Banque Mondiale, et a demandé que l'ordre soit donné pour le recrutement du consultant national. C'est devant nous même qu'il a téléphoné. Il y un début d'exécution, ils nous ont demandé un projet de contrat, et le projet de contrat leur a été soumis également. Nous attendons la suite de cela. Donc le processus est en cours. Ils ont promis peut être aujourd'hui, ou au plus tard demain, ils nous reviennent pour une réponse.

Pour ce qui est de la BAD, il a appelé aussi la Ministre de l'Economie et des Finances pour attirer son attention sur les lourdeurs que nous subissons dans le cadre du recrutement de l'Administrateur indépendant.

M. DIALLO Aboubacar Akoumba : Je dis qu'au regard des normes ITIE, il y a une disposition contenu entre l'exigence 4 et l'exigence 8, qui offre aux pays membres de faire la divulgation cas par cas. Si toutefois ils se rendaient compte que le délai n'était pas respectable. Et si je pense qu'on ne pourra pas, probablement nous proposer toute la rigueur de ces exigences, après on pourra faire la publication du rapport complémentaire qui comprendra l'ensemble des divulgations faites au cas par cas. Ça c'est pour un peu démontrer la bonne foi malgré les difficultés par rapport au Rapport de 2014.

M. SYLLA Abdoul Karim : Ce que je vais dire à Monsieur DIABY par rapport à la réunion avec le Premier Ministre, je crois que cette réunion doit être axée sur l'examen lié à la mobilisation des recettes au niveau de l'ITIE. Un accent particulier doit être mis sur ce problème ce jour-là. Si le Ministre du Budget est présent, on le prépare très bien avant de venir dans la salle de réunion, je crois qu'il prendra l'ensemble des préoccupations qui sont dans ce document. Parce

que si ces fonds ne sont pas débloqués, mis à la disposition, l'ITIE ne pourra pas fonctionner comme ça se doit.

M. DIALLO Mamadou Taran : Monsieur le président, je voudrais un éclairage, moi j'ai toujours du mal à ce que mon frère consultant national, passe une année entière à produire des données, et cueillir peut être 10% ou même 1% d'un montant après un cabinet vient, un cabinet qui devait intégralement chercher, collecter, réconcilier et produire un rapport, après un temps record, il produit un rapport ....

Alors, la dernière fois j'ai posé la question de savoir sur les cabinets locaux, DIABY m'a fait objecter que ces cabinets sont souvent plus chers que les autres. Encore que sur le plan international, je sais qu'il y a une liste pour ne pas dire restreinte de cabinets, mais il y a des cabinets représentés en Guinée. Si mon frère NABE avait un cabinet, je me serais porté volontiers pour postuler. Mais, bon, en tout cas, je souffre de ça, de faire un travail pour quelqu'un et après quelqu'un vient juste mettre un chapeau parce que lui il a un chapeau, et partir. Si c'est ça, on prend toutes les dispositions nécessaires parce que ce cabinet est incontournable. Lui, il va faire quelque soit le travail, si l'autre ne donne pas le rapport, on ne pourra pas avancer. Je veux qu'on progresse et qu'on sorte de ça, voilà mon problème.

M. DIABY Mamadou : Vous savez, le problème c'est que nous n'avons pas les moyens de notre politique. Dans d'autres pays par exemple, comme la RDC, ils ont les moyens financiers, eux même ils font le travail, juste ils ont la couverture du cabinet pour habiller le reste et puis publier. C'est le comité de pilotage qui pilote tout. Eux même ils s'organisent, ils font la collecte, ils produisent le Rapport.

Ce n'est pas qu'on ne veuille pas prendre les cabinets nationaux, mais généralement quand vous participez à ces évaluations techniques, il se trouve que les cabinets là viennent après les cabinets internationaux, ils n'ont pas la note qu'il faut. Malheureusement voilà comment la situation se présente parce qu'il faut d'abord une évaluation technique avant l'évaluation financière.

M. SOUMAH Abdoulaye : Sur le plan technique, si on compare les expériences, parce qu'on demande par exemple les missions similaires, vous trouverez qu'un cabinet étranger a fait dix à quinze missions similaires alors que le cabinet guinéen n'a fait qu'un ou deux missions similaires.

Pour vous donner un exemple, au cours de la présente procédure de recrutement d'un auditeur indépendant, il y avait KPMG mais, il était plus cher en offre financière que les cabinets étrangers. Donc avec ça, les cabinets locaux le plus souvent ont du mal à suivre et être promus à l'évaluation. Sinon nous

notre souhait c'est d'avoir les cabinets locaux. Mais pour une question de procédure, pour une question d'expérience, on est obligé de prendre les cabinets étrangers. Sinon les cabinets locaux seraient mieux indiqués sans ces conditions.

4- Divers

M. DIABY Mamadou : Nous sommes en train de préparer la documentation, suite à la réunion de LIMA, il y a eu quelques changements qui ont été apportés à la norme. Lors de la dernière réunion, nous avons distribué ici des copies de la norme 2016 et nous avons invité chacun à lire la norme et voir à peu près les changements qui ont été apportés. Nous avons la documentation que nous allons vous donner la prochaine fois. Ensuite, nous sommes déjà en train de discuter des problèmes de financement. Mais je crois que l'ITIE internationale même a des problèmes à l'interne ; et ils ont de sérieux problèmes de financement. Ils demandent même le concours des pays.

Donc, ce problème-là est actuellement en débat, je crois qu'hier il y avait une réunion à Oslo, ils devraient débattre de la question.

Mais en dehors de cela, nous allons envoyer une documentation aux membres du comité de pilotage pour commencer déjà à réfléchir sur la feuille de route pour ce qui est de la propriété réelle. La RDC a déjà commencé à publier les propriétaires réels des sociétés minières. Ils sont déjà à plus de 90% maintenant il reste quelques sociétés. Il va falloir que la feuille de route soit prête en tout cas en début d'année 2017. Et en 2020, obligatoirement nous devons publier les propriétaires réels des sociétés minières en activités en Guinée. Donc ce sont des points que nous allons examiner au fil du temps, et au cours de ce mois, également nous avons le rapport annuel qu'on va soumettre au comité, le rapport annuel d'activités, conformément au guide qui nous a été envoyé par le Secrétariat International. Parce que on a déjà notre rapport annuel, on avait essayé de faire la narration de tout ce qu'on a fait au cours de l'année plus les situations financières, les difficultés et les propositions mais ils ont donné un modèle que nous allons essayer de préparer et soumettre à votre examen et une fois qu'on l'a approuvé, on doit l'envoyer non seulement au Secrétariat International, et le publier sur notre site web ainsi que dans quelques journaux de la place. Voilà quelques informations que je voulais vous apporter. Je ne sais pas si mes collègues ont d'autres choses à dire.

En plus de ça je voudrais informer ici que monsieur René est actuellement en formation à Casablanca dans le cadre des renforcements des capacités des membres du secrétariat Exécutif.

M. SYLLA Abdoul Karim : Remerciements et encouragement à tous. La séance est levée.

III. Conclusion :

Au terme de ses débats le Comité :

- Approuve le PTBA et invite le Secrétariat Exécutif et la Commission de plaidoyer à poursuivre leurs efforts pour rechercher le financement nécessaire en vue de combler le gap ;
- Approuve le Rapport d'ISADES ;
- Invite le Secrétariat à suivre de près le recrutement de l'Administrateur Indépendant pour la réalisation des Rapports ITIE 2014 et 2015.

Séance Levée à 13h10mn

Le Rapporteur	Le Président de séance
Mamadou DIABY	**Abdoul Karim SYLLA**